

France-L'Isle-sur-la-Sorgue: Modular and portable buildings

OJ S 77/2021 21/04/2021

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue

National registration number: 21840054700012

Postal address: Hôtel de Ville, service de la commande publique, rue Carnot

Town: L'Isle-sur-la-Sorgue

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84800

Country: France

E-mail: n.driot@islesurlasorgue.fr

Telephone: +33 490387972

Internet address(es):Main address: <http://www.islesurlasorgue.fr/>Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.info>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.info>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Fourniture, pose et location d'un bâtiment modulaire sur le site de la direction des services techniques de la Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue

Reference number: Ao21-01

II.1.2. Main CPV code

44211100 Modular and portable buildings

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent marché concerne la fourniture, la pose, et la location d'un bâtiment modulaire sur le site des services techniques de la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue (84800 avenue Aristide Briand). Le marché est soumis à la loi du 10.2.2020 relative à l'économie circulaire et au décret n° 2021-254 du 9.3.2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées qui prévoit que 20 % du bâtiment modulaire préfabriqué acheté seront issus de réemploi ou de la réutilisation. La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à 5 du Code de la commande publique (CCP).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché concerne la fourniture, la pose, et la location d'un bâtiment modulaire sur le site des services techniques de la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue (84800 avenue Aristide Briand). Le marché est soumis à la loi du 10.2.2020 relative à l'économie circulaire et au décret n° 2021-254 du 9.3.2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées qui prévoit que 20 % du bâtiment modulaire préfabriqué acheté seront issus de réemploi ou de la réutilisation. La consultation est passée sous la forme d'un appel d'offre ouvert lancé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à 5 du Code de la commande publique (CCP).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 65

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le présent marché comporte des éléments à caractère environnemental prenant en compte des objectifs de développement durable.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 17/05/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 17/05/2021 Local time: 14:00

Place:

Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> — la présente consultation n'est pas alloti, elle se décompose en tranches:

— Tranche ferme (TF): fourniture et pose d'un bâtiment modulaire d'environ 150 m2 + location pendant une durée de 48 mois du bâtiment modulaire;

- Tranche optionnelle n° 1 (To1): achat par l'acheteur du bâtiment modulaire au terme des 48 mois de location;
- Tranche optionnelle n° 2 (To2): dépose du bâtiment modulaire à l'issue de la période de location.

Il n'est pas exigé de variantes de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées. Visite obligatoire du site. Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de M. Christophe Pautot, Pôle Patrimoine Bâti de la direction des services techniques tél. +33 490386847 — courriel: c.pautot@islesurlasorgue.fr

Retrait du Dossier de consultation des entreprises: (DCE) sur le site: <http://www.marches-publics.info>

Modification de détail au DCE au plus tard six jours avant la Date limite de remise des offres (DLRO). Modification majeure au DCE: DLRO repoussée au minimum de quinze jours. Prix: les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix de la DPGF sont contractuels.

Pièces de candidatures:

- DC1;
- DC2;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à marches-publics.info — la dématérialisation des marchés publics L. 2141-10 du code de la commande publique et d'être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- le cas échéant, le pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société;
- le cas échéant, la situation de redressement judiciaire;
- déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées;
- chiffre d'affaire global du candidat;
- références professionnelles;
- moyens matériels;
- moyens humains;
- certificats de qualifications professionnelles (norme ISO, labels) ou tout moyen de preuve équivalent (l'équivalence: certificat délivré par un organisme tiers indépendant ou références en lien avec l'objet du marché + attestation de bonne exécution).

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées. Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire. Présentation des offres: l'Acte d'engagement (AE) et ses annexes dont DPGF (annexe n° 3) + annexe 2: le certificat de visite + mémoire technique.

Critères d'attribution: prix de l'offre découlant de la DPGF: 50 % valeur technique: 50 %. Dont:

- sous-critère 1 (Vt1) noté sur 35 points: descriptif du bâtiment modulaire,
- sous-critère 2 (Vt2) noté sur 10 points: méthodologie/délais/planning,
- sous-critère 3 (Vt3) noté sur 5 points: chantiers verts/développement durable les demandes de renseignements complémentaires doivent intervenir au plus tard huit jours avant la DLRO.

Condition de remise des offres: l'envoi des candidatures et des offres liés à la présente consultation est effectuée uniquement par voie électronique sur le site <http://www.marchespublics.info> — l'acheteur autorise les copies de sauvegarde uniquement sous forme de support électronique ou papier. L'acte d'engagement n'a pas à être signé au stade de la remise des offres. Seul l'attributaire signera l'acte d'engagement. Rematéralisation du contrat pour signature manuscrite de l'attributaire.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes
Postal address: 16 avenue Feuchères, CS 88010
Town: Nîmes
Postal code: 30941
Country: France
E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr
Telephone: +33 466273700
Fax: +33 466362786

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: l'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27.11.2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative: référé précontractuel: à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché référé suspension: à introduire avant la signature du marché, référé contractuel: au plus tard le 31^e jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution, recours de pleine juridiction (arrêt Tarn-et-Garonne): à introduire deux mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché), recours en excès de pouvoir: à introduire deux mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué.

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/04/2021